

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL EXCEPTIONNEL

Séance du 13 avril 2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	09	11

Vote
Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0 NPPV : 0

L'an 2023, le 13 avril 2023 à 19h00 le Conseil Municipal de la Commune de Verbiesles s'est réuni à la salle de la mairie, en conseil exceptionnel sous la présidence de Mme Hubert Marie-Noëlle, Maire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 07 avril 2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 07 avril 2023.

Présents : Mmes Marie-Noëlle Hubert, maire, Brigitte Bongard, Bernadette Gaulot MM. Hervé Henry, Stéphane Vernier, Julien Ossola, Vincent Gauthier, Jean-Damien Bourillon, Pfister Eddie.

Absentes excusées : Mme Cécile Boutellier qui donne pouvoir à Mme Hubert Marie-Noëlle, Mme Anne Braud qui donne pouvoir à Brigitte Bongard.

A été nommée secrétaire : Sandra Recouvreur

31 – Vote du budget 2023

Le Maire propose à l'assemblée d'adopter le budget principal de l'exercice 2023 qui sera présenté par fonction. Le vote s'effectuera par chapitre.

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14 des communes et de leurs établissements publics administratifs,

Vu le projet de budget soumis à son examen,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 11 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention,

ADOPTE le budget principal pour l'exercice 2023 tel que joint en annexe et équilibré comme suit :

- Pour la section de Fonctionnement : 874 558,81 €
- Pour la section Investissement : 139 891,43 €

Extrait certifié conforme au registre des délibérations,
Fait à Verbiesles, le 13 avril 2023
Le Maire,
Marie-Noëlle HUBERT

